

Communiqué de la Maison générale de la FSSPX au sujet de la consécration épiscopale de l'abbé Faure

Publié le 19 mars 2015
2 minutes
Maison Générale - Menzingen

Ce 19 mars 2015, **Mgr Richard Williamson** a procédé à la consécration épiscopale de l'**abbé Jean-Michel Faure**, au monastère bénédictin Santa Cruz de Nova Friburgo (Brésil).

Mgr Williamson et l'abbé Faure ne sont plus membres de la **Fraternité Saint-Pie X** depuis respectivement 2012 et 2014, à cause des vives critiques qu'ils formulaient contre toute relation avec les autorités romaines, dénonçant ce qui était, selon eux, une trahison de l'œuvre de **Mgr Marcel Lefebvre**.

La Fraternité Saint-Pie X déplore que cet esprit d'opposition aboutisse à cette consécration épiscopale. En 1988, Mgr Lefebvre avait clairement manifesté son intention de sacrer des évêques auxiliaires, sans juridiction, - en raison de l'état de nécessité dans lequel se trouvait la Fraternité Saint-Pie X et les fidèles catholiques -, dans le seul but de permettre à ces fidèles de recevoir les sacrements par le ministère des prêtres qui seraient ordonnés par ces évêques. Après avoir tenté l'impossible auprès du Saint-Siège, Mgr Lefebvre procéda aux sacres le 30 juin 1988, solennellement devant plusieurs milliers de prêtres et de fidèles, et quelques centaines de journalistes du monde entier. Tout montrait que cet acte, malgré l'absence d'autorisation de Rome, était posé publiquement pour le bien de l'Eglise et des âmes.

La Fraternité Saint-Pie X dénonce la consécration épiscopale de l'abbé Faure qui, malgré les affirmations du consécrateur et du consacré, ne s'apparente en rien aux sacres de 1988. En effet, toutes les déclarations de Mgr Williamson et de l'abbé Faure prouvent à l'envi qu'ils ne reconnaissent plus les autorités romaines, si ce n'est de façon purement rhétorique.

La Fraternité Saint-Pie X réaffirme que l'état actuel de nécessité dans l'Eglise légitime son apostolat de par le monde, sans la dispenser de reconnaître les autorités ecclésiastiques pour lesquelles ses prêtres prient à chaque messe. En s'opposant aux erreurs d'où qu'elles viennent, elle veut garder le dépôt de la Foi et la morale afin de les transmettre par la liturgie traditionnelle et la prédication, dans l'esprit missionnaire de son Fondateur : *Credidimus caritati*. (1 Jean 4,16)

Menzingen, le 19 mars 2015

Source : FSSPX/MG - du 19/03/2015